

eulté qui n'est née qu'aux premiers siècles de l'Eglise ? Pourquoi infirmer ou plutôt vouloir infirmer le Comput Ecclesiastique *vieux stile* du côté des Epactes ? Elles sont invariables quand il s'agit d'années Juliennes, qui n'admettent ni suppression de Bissextes, ni saut de la Lune par proemprose, & que d'ailleurs l'Epacte n'étoit pas en ce stile le *Medium* prochain de computer les lunaisons pour trouver la Pâque & les Fêtes mobiles : On ne lit nuëment sur les Calendriers Juliens tant manuscrits avant l'impression, qu'imprimés, que le nombre d'or, pour marquer à point nommé les nouvelles Lunes : l'office principal de l'Epacte étoit de faire distinguer les Emboisîmes : & quand les premiers Editeurs du Calendrier Grégorien nous marquent expressément que les Epactes ont été substituées au nombre d'or dans la table des mois ; n'est-ce pas nous avertir que l'Epacte n'y paroïssoit pas ? Ces premiers Editeurs savoient par usage & par tradition, qu'on trouvoit sur le Calendrier l'âge de la Lune indépendamment des signes Epactaires. Et en effet, à quoi auroit servi l'Epacte pour l'invention des lunaisons ? Le nombre d'or 3, par exemple, selon ces Editeurs, avoit iij. d'Epactes ; si iij. d'Epactes alors eut été moyen prochain de trouver l'âge de la Lune, la Lune auroit eu quatre jours le premier Janvier, nombre d'or 3 parce qu'il en auroit fallu supposer 3, le 31. Décembre, à proportion de l'Epacte iij. & cependant le nombre d'or 3 marque simplement nouvelle Lune aux Calendes de Janvier & de Mars. Si ce Critique, abandonnant la Tradition de nos Pères prétend que l'Epacte xxij. & non iij. répond au nomb. d'or 3, ce sera toujours pis ; la Lune, selon lui, aura 23 jours au 1. Janvier, & elle
sera